

IL RATE SA PROMENADE... ET CRACHE AU VISAGE DE L'OFFICIER !

Centre Pénitentiaire de FRESNES

Le 10 Août 2026

Le **samedi 9 août 2026**, une personne détenue, mécontente d'avoir manqué son tour de promenade, a manifesté son mécontentement en tambourinant avec insistance sur la porte de sa cellule, créant un trouble caractérisé au sein de la détention.

Afin de rétablir le calme et d'évaluer la situation, l'officier de permanence, accompagné de deux agents, s'est immédiatement rendu sur place.

Loin d'obtempérer, le détenu a franchi un cap inacceptable dans l'outrage et la provocation :

IL A DÉLIBÉRÉMENT CRACHÉ AU VISAGE DE L'OFFICIER DE PERMANENCE !

Ce geste odieux et dégradant, ciblant directement un personnel pénitentiaire dans l'exercice de ses fonctions, constitue une agression grave. **L'UFAP UNSa Justice** refuse catégoriquement que de tels actes soient trivialisés ou considérés comme faisant partie du « risque métier » !

Cette intervention illustre une nouvelle fois les manques structurels de notre établissement : en l'absence de gradé ce jour-là, l'officier a dû pallier le manque d'effectif et cumuler les tâches pour assurer la continuité du service. Ce fonctionnement en mode dégradé permanent fragilise l'ensemble de la structure et dégrade directement les conditions de travail ainsi que la sécurité des personnels.

Le Bureau Local **UFAP UNSa Justice** du CP Fresnes tient à saluer la réactivité et la gestion de la chefferie de permanence. **Face aux agressions, la présence et le soutien de la hiérarchie sont essentiels.**

L'UFAP UNSa JUSTICE EXIGE :

- ➔ **Une réponse disciplinaire et pénale ferme, immédiate et exemplaire** à l'encontre de l'auteur de cette agression.
- ➔ **Un soutien total et inconditionnel** à l'officier agressé ainsi qu'aux agents qui l'ont accompagné.
- ➔ **L'arrêt immédiat du fonctionnement en mode dégradé** au Centre Pénitentiaire de Fresnes.
- ➔ **La tolérance zéro** face aux crachats, outrages, projections et violences subis par les personnels.

NOS UNIFORMES NE SONT PAS DES CIBLES !

LE RESPECT DES PERSONNELS N'EST PAS NÉGOCIABLE !

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice